



Formation SECURITÉ PRÉVENTION
5 rue Benoît BERLIOZ
69 680 CHASSIEU
info@alertis.fr / www.alertis.fr
04 78 90 46 30 / 06 31 09 87 59

Formation Sécurité Incendie
Prévention des Risques Professionnels

Programme de Formation Utilisation de l'ARI

Objectifs :

- Sensibiliser le personnel à la protection respiratoire, intervenir en atmosphère toxique, évoluer en toute sécurité au moyen de l'ARI.
- Savoir utiliser un « Appareil Respiratoire Isolant » dans une atmosphère enfumée en évoluant en toute sécurité avec le respect des procédures d'utilisation
- Appréhender les contraintes liées au port de l'ARI.
- Sensibilisation aux risques chimiques (H₂S, gaz, etc.)
- Connaître les consignes à respecter avant, pendant et après une intervention avec un « ARI ».

Publics concernés :

- Toute personne désignée au port d'ARI en intervention ou sur son poste de travail. Personnel ayant à effectuer une intervention en atmosphère irrespirable de façon occasionnelle.
- Toute personne devant porter un appareil respiratoire isolant autonome à circuit ouvert dans le cadre de son activité professionnelle (poste de travail ou intervention d'urgence).
- Formation requise pour travailler dans certains sites chimiques (industrie pétrochimique)

Prérequis :

- Pas de contre-indication du médecin du travail. Un certificat médical est requis lors de la formation ARI
- Etre en bonne condition physique

Organisation (conditions générales) :

Effectif : De 4 à 12 personnes avec un stage en entreprise.
Durée : 3H00.
Lieu : Directement sur le site
Formateur : Formateur incendie Sapeur-Pompier

Méthode pédagogique :

- Apports théorique. Séances de formation en salle.
- Formation modulaire et progressive.
- Etudes de cas concrets au moyen de mises en situations pratiques.
- Exposés interactifs avec démonstrations du formateur.
- Vidéos de formation.
- Tous les stagiaires utilisent un ARI

Moyens pédagogiques :

- Power point et vidéo.
- Générateur de fumée haute performance
- Mannequin lesté de 80Kg
- Livret de formation remis à chaque stagiaire.

Programme :

Conforme aux prescriptions du code du travail et des recommandations APSAD

Introduction :

- Présentation de la formation
- Personnel concerné
- Objectifs de la formation
- Quand utiliser l'A.R.I

La réglementation

Les contraintes physiologiques :

- Les perturbations sensorielles
- Le travail du porteur

Le danger des fumées, l'air respirable ou non respirable

La classification des différents appareils respiratoires :

- Les appareils filtrants
- Les appareils isolants

La pièce faciale :

- Le masque
- Les différents types de masques

Descriptif et principes de fonctionnement de l'A.R.I. à circuit ouvert :

- Descriptif d'un A.R.I
- Les principes de fonctionnement
- Le matériel
- La ligne de vie (ligne guide)
- Les exemples
- Comment calculer l'autonomie d'un A.R.I.

L'utilisation et les règles de conduites :

- Exercices avec utilisation de l'ARI
- Sauvetage de victimes
- Evolution avec l'appareil respiratoire isolant.

Le stockage et l'entretien :

- Le nettoyage et la désinfection
- L'entretien et la maintenance
- Le stockage

Pratique:

- Exercices d'aisance avec l'ARI
- Opération de fermeture d'une vanne avec fuite (fumée froide)
- Opération de sauvetage (avec mannequin)

Débriefing avec l'ensemble du personnel avec rappel des consignes de sécurité

A l'issu de la formation :

- Tous les stagiaires recevront une attestation de formation.
- Les registres de sécurité seront renseignés.
- La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.
- Une fiche d'évaluation de la formation est donnée à chaque stagiaire.
- Un fascicule illustré résumant la formation sera remis à chaque participant.
- Un certificat de porteur ARI sera remis.